

# Tarification Particuliers au 1<sup>er</sup> juillet 2015



Conditions générales applicables aux principales opérations des particuliers

Le présent document vous indique les prix en euros de nos principaux services.

Ces tarifs sont exprimés TTC.  
Ils annulent et remplacent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 les précédentes conditions générales.

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Les modifications n'entrant pas dans le champ d'application de la convention de compte courant seront portées à la connaissance de la clientèle au moyen de nouvelles plaquettes mises à disposition dans les guichets de la banque ou par tout autre moyen.

# Sommaire

<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>5</b>	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>11</b>
<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>	<b>6</b>	Commissions d'intervention	
Ouverture, transformation, clôture		Opérations particulières	
Relevés de compte		Incidents de paiement	
Tenue de compte		<b>Découverts et crédits</b>	<b>12</b>
Services en agence		Facilités de caisse	
<b>Banque à distance</b>	<b>7</b>	Découverts	
<b>Vos moyens et opérations de paiement</b>	<b>8</b>	Crédits à la consommation	
Cartes		Crédits immobiliers	13
Virements	9	Cautions émises par la banque	13
Prélèvements/TIP	9	<b>Epargne et placements financiers</b>	<b>14</b>
Chèques	9	Epargne bancaire	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>10</b>	Placements financiers	
HSBC Hexagone		<b>Assurance et prévoyance</b>	<b>16</b>
		<b>Autres opérations internationales</b>	<b>17</b>
		<b>Produits n'étant plus commercialisés</b>	<b>18</b>
		<b>Résoudre un litige</b>	<b>19</b>



# Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services, hors promotions ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

## Liste des services

## Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (Internet) <b>(Ma banque en ligne)</b>	gratuit hors coûts du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS <b>(HSBC Alertes)</b>	2,10 € par mois, permettant de recevoir 6 alertes par mois soit pour information 25,20 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat <b>(Carte Visa Classic)</b>	42 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé <b>(Carte Visa Classic)</b>	45 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique <b>(Carte Visa Electron)</b>	33 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas de retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	gratuit pour les cartes Visa premier, Visa Infinite et Gold MasterCard ou cartes incluses dans les conventions. 1 € par retrait à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait par mois (Carte Visa Electron, Visa Plus et Visa Classic hors convention)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	4 € par virement en agence gratuit par Internet
Paiement d'un prélèvement SEPA	gratuit frais de mise en place d'un mandat de prélèvement gratuit frais par paiement de prélèvement
Commission d'intervention	8 € par opération, avec un plafond de 80 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement <b>(HSBC Volassur)<sup>(1)</sup></b>	24 € par an
Frais de tenue de compte	24 € par an

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

(1) HSBC Volassur est un contrat d'assurance collective souscrit par l'intermédiaire de HSBC France, auprès d'AIG Europe Limited.

# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte – clôture de compte .....	gratuit
HSBC Easy, service de changement de domiciliation bancaire .....	gratuit
Transfert de compte dans une autre agence de HSBC France .....	gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes .....	gratuit

## Relevés de compte

Mensuel ou e-relevé <sup>(1)</sup> .....	gratuit
Bi-mensuel..... par mois	3 €
Journalier..... par mois	28 €

## Tenue de compte

Frais de tenue de compte (actif / inactif) .....	par trim. 6 €
--	---------------

## Services en agence

Frais d'envoi de chéquier (hors frais postaux) .....	2,75 €
Frais d'envoi de carte bancaire (hors frais postaux) .....	gratuit
Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque .....	gratuit
Retraits d'espèces avec chèque dans les agences	
HSBC France (450 € par semaine max.) .....	gratuit
Frais de recherche de documents .....	de 10 € à 25 €
Devis sur demande pour les recherches complexes ou importantes	

## Dossiers successoraux

Frais de dossier succession .....	0,60 % de l'actif min 150 € max. 750 €
-----------------------------------	--

Commission annuelle de gestion + récupération des frais (correspondance, port) .....	40 €
---	------

## Frais de location de coffre-fort - Cotisation annuelle

Jusqu'à 20 dm <sup>3</sup> .....	110 €
De 21 à 100 dm <sup>3</sup> .....	190 €
De 101 à 300 dm <sup>3</sup> .....	350 €
Plus de 301 dm <sup>3</sup> .....	680 €
Hors-norme .....	nous consulter

## Dépôt de garantie

Jusqu'à 100 dm <sup>3</sup> inclus .....	300 €
Plus de 100 dm <sup>3</sup> .....	500 €

# Banque à Distance

Abonnement à des services de banque à distance  
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile...) ..... **gratuit**

## **Frais d'utilisation des services de banque à distance, Internet et téléphone<sup>(1)</sup>**

Services de banque en ligne sur www.hsbc.fr ..... **gratuit**

Services mobiles : application HSBC pour iPhone et Android..... **gratuit**

Services par téléphone : HSBC Relations Clients  
au 0 810 2 4 6 8 10 ..... **gratuit**



Nos conseillers HSBC Relations Clients sont à votre disposition  
du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h30.

## **Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : HSBC Alertes**

(informations bancaires ou boursières envoyées par e-mail ou SMS)

Abonnement de 6 alertes ..... par mois 2,10 €

Abonnement de 25 alertes ..... par mois 5,10 €

Dépassement du forfait, dès la première alerte  
hors forfait..... par SMS 0,40 €  
par e-mail 0,20 €

(1) Hors coûts de communication et d'abonnement selon opérateur.

# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes



50 % de réduction pour la seconde carte identique ou de catégorie inférieure détenue sur un même compte.

### Cotisation carte par an

Carte Visa Infinite .....	325 €
Carte Visa Premier .....	134 €
Carte Gold MasterCard .....	134 €
Carte Visa Classic	
- débit différé .....	45 €
- débit immédiat .....	42 €
Carte Visa Electron .....	33 €
Carte Plus .....	25 €

### Opérations diverses

Réfection de carte .....	12,50 €
Rédition du code confidentiel .....	9 €
Opposition sur carte bancaire .....	gratuit

### Opérations en zone euro

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs de billets :

- du Groupe HSBC <sup>(1)</sup> .....	gratuit
- d'une banque autre que HSBC :	
• Toutes cartes en convention et Cartes Visa Premier, Gold MasterCard, Visa Infinite .....	gratuit
• Cartes Electron, Visa Plus et Visa Classic hors convention.....	1€ / retrait à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait / mois
- aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard .	par retrait 5 €
Paiements par carte .....	gratuit

### Opérations hors zone euro

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs de billets :

- du Groupe HSBC <sup>(1)(2)</sup> .....	gratuit
- d'une banque autre que HSBC .....	par retrait 3,05 € + 2,90 % <sup>(3)</sup>
- aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard...	par retrait 5 € + 2,90 % <sup>(3)</sup>
Paiements par carte .....	2,90 % <sup>(3)</sup>

(1) Des commissions sont néanmoins susceptibles d'être perçues par la banque locale dans certains pays. (2) Seules les cartes MasterCard sont acceptées dans les distributeurs du Groupe HSBC au Canada. (3) Du montant brut de la transaction.



## Virements SEPA



Le compte est débité du montant d'un virement SEPA, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un compte situé en France ou dans n'importe quel pays de l'espace SEPA (les Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la République de San Marin et Monaco). Seule option de frais possible : « Share ».

### Emission d'un virement SEPA

#### Frais par virement occasionnel SEPA émis

- Initié sur Internet et Mobile<sup>(1)</sup> ..... **gratuit**
- Initié en agence ..... par virement 4 €

#### Frais par virement permanent SEPA émis

- Initié sur Internet et Mobile<sup>(1)</sup> ..... **gratuit**
- Initié en agence ..... par virement 1,10 €

### Réception d'un virement SEPA

#### Frais par virement SEPA reçu

- Virement SEPA occasionnel ou permanent reçu ..... **gratuit**

## Virements non SEPA (internationaux)



Le compte est débité du montant d'un virement, permanent ou occasionnel, libellé soit en devises de l'Union Européenne, vers un Etat de l'Espace Economique Européen (option de frais « share » obligatoire), soit en toute autre devise vers tout autre pays (option de frais « ben », « our », « share »).

## Emission d'un virement non SEPA

### Frais par virement occasionnel non SEPA émis<sup>(2)</sup>

- Initié sur Internet et Mobile<sup>(1)</sup> ..... 12,50 €
- Initié en agence ..... 0,10 % de la transaction  
min 25 €

### Réception d'un virement non SEPA

#### Frais par virement non SEPA reçu

- Virement non SEPA reçu ..... 25 €

#### Autres frais sur virements non SEPA

- Commission de change ..... **gratuit**
- Frais de correspondant(s) ..... 20 €
- Frais par virement occasionnel émis incomplet  
(informations nécessaires absentes ou erronées)... commission additionnelle 15 €



La mise en place d'un virement permanent SEPA ou non SEPA est gratuite.

## Prélèvements / TIP

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ... **gratuit**
- Opposition sur prélèvement SEPA ..... **gratuit**
- Frais par paiement de prélèvement SEPA,  
Titre Interbancaire de Paiement (TIP) ..... **gratuit**

## Chèques<sup>(3)</sup>

- Commande et délivrance de chéquier ..... **gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque ..... 11 €
- Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur ..... 12,50 €

**(1)** Hors coûts de communication et d'abonnement, selon l'opérateur. **(2)** Des frais supplémentaires peuvent être facturés par les correspondants français ou étrangers, rendus nécessaires par un service particulier ou à la suite d'une opération de change. Les virements initiés sur Internet et dépassant le plafond autorisé sont soumis à la tarification appliquée en agence. Le traitement de cette opération initiée en ligne n'est pas réalisé en temps réel, et vous êtes susceptible de recevoir un contre-appel sur votre numéro de téléphone préalablement communiqué à HSBC France pour finaliser l'opération. **(3)** Dates de valeurs remises chèques : J + 1 jour ouvré pour les chèques remis à J avant 12h. J+2 jours ouvrés si remise à J après 12 h.

# Offres groupées de service

## HSBC Hexagone



La Convention HSBC Hexagone propose un ensemble de services utiles pour faciliter votre quotidien.

### Carte bancaire

Carte Visa Classic, Visa Premier, Gold MasterCard ou Visa Infinite

### Exonération des frais de banque au quotidien

Frais de tenue de compte

Virements SEPA occasionnels et permanents

Retraits d'espèces illimités dans tous les distributeurs de billets en France et en zone euro

Réfection de la carte et réédition du code confidentiel

Frais d'envoi de chéquier et carte (hors frais postaux)

Frais d'opposition sur chèques

**Facilité de caisse** : jusqu'à 3 000 €/mois<sup>(1)</sup>



Débit en compte autorisé au maximum 15 jours, consécutifs ou non, par période de 30 jours.

**Franchise d'agios** : jusqu'à 12 € / trim.

**Assurance perte ou vol des moyens de paiement** : HSBC Volassur

### Banque à distance

HSBC Alertes - 25 alertes/mois (SMS ou e-mail)

**Cotisation mensuelle** à l'offre groupée de services avec :

	Individuelle	Jointe
Carte Visa Classic .....	8,10 €	10,35 €
Carte Visa Premier / Gold MasterCard .....	14,45 €	20,55 €
Carte Visa Infinite.....	28,65 €	41,85 €



Des conditions spécifiques sont réservées aux étudiants jusqu'à leurs 28 ans ou jusqu'à la perte du statut étudiant avant leurs 28 ans : - 50 % sur la cotisation mensuelle avec la carte Visa Classic.

## Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière

### Carte bancaire

Carte Visa Electron

### Exonération des frais de banque au quotidien

HSBC Alertes – 6 alertes / mois (sms ou e-mail)

L'accès à Ma Banque en Ligne limité aux seules opérations internes

Les frais de tenue de compte

Les virements SEPA ponctuels et permanents exécutés en agence

Les commissions d'intervention

L'émission de 2 chèques de banque par mois

**Cotisation mensuelle** ..... **gratuit**

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Exemple : pour un découvert de 3 000 € par jour pendant 15 jours : coût total de 19,50 € (comprenant la commission du plus fort découvert calculée au taux de 0,05%) avec taux d'intérêt égal au taux de base HSBC + 7%, soit au 01/07/2015 un taux de 14,40%. TAEG : 16,94%, soit un TAEG pour une période unitaire d'un jour de 0,0428%.

# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (absence ou insuffisance de provision, coordonnées bancaires erronées, présentation d'un ordre de paiement irrégulier...)

Par opération (dans la limite de 80 € par mois) ..... 8 €

## Opérations particulières

### Déclaration à la Banque de France

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ..... 30 €

Frais pour un chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire ..... 20 €

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... 30 €

Frais par avis à tiers détenteur ..... 100 €

Frais par saisie attribution ..... 100 €

Frais par saisie conservatoire ..... 100 €

Frais par opposition à tiers détenteur ..... 100 €

Frais pour opposition administrative ..... max. 100 €

dans la limite de 10 %  
du montant de l'opposition

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ..... 20 €

### Incidents sur chèques

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(1)</sup>

- Pour un chèque ≤ 50 € ..... 30 €

- Pour un chèque > 50 € ..... 50 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision<sup>(2)</sup> ..... 13 €

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision ..... 16 €

### Incidents sur cartes

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque pour utilisation abusive ..... 36 €

### Incidents sur prélèvements

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(1)</sup> ..... montant du prélèvement, max. 20 €

# Découverts et crédits

## Facilités de caisse



Une facilité de caisse vous autorise un découvert sur 15 jours maximum, consécutifs ou non, par période de 30 jours.

### Facilité de caisse<sup>(1)</sup> associée à une convention

Taux débiteur annuel révisable .....  $TB^{(2)} + 7$  à 9,50 %

### Facilité de caisse<sup>(1)</sup> non associée à une convention

Frais de mise en place ..... 15 €

Taux débiteur annuel révisable .....  $TB^{(2)} + 7$  à 9,50 %

## Découverts

Le Taux Annuel Effectif Global est indiqué sur l'offre de contrat d'ouverture de crédit sous forme de découvert en compte ou précisé sur le relevé de compte

### Découverts autorisés

Taux débiteur annuel révisable<sup>(3)(4)</sup> .....  $TB^{(2)} + 2,80$  à 8 %

Frais de dossier ..... par offre 25 €

### Découverts non autorisés

Taux débiteur annuel révisable<sup>(3)(4)</sup> .....  $TB^{(2)} + 9,50$  %

### Autres frais sur facilité de caisse et découvert

Commission sur le plus fort découvert<sup>(3)</sup> ..... par mois 0,05 %

Commission minimum forfaitaire d'utilisation (pour les découverts < 400 €, en moyenne journalière, entre deux arrêts)<sup>(5)</sup> ..... par mois 5 €  
ou par trim. 10 €

## Crédits à la consommation

Le Taux Annuel Effectif Global est indiqué sur l'offre de contrat de crédit  
Les Taux débiteurs sont fixés en fonction des conditions de marché

### Les prêts personnels<sup>(4)(6)</sup> et prêts étudiants

Frais de dossier prêts personnels  $\leq 75\ 000$  € ..... 1 %  
min. 55 €  
max. 120 €

Frais de dossier prêts personnels  $> 75\ 000$  € ..... 300 €

Frais de dossier prêts étudiants ..... 43 €

Demande de modulation d'échéance ..... 15 €

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. (2) TB : taux de base HSBC : 7,40% au 01/07/2015. Le TB est déterminé par chaque banque, en fonction de la nature du crédit consenti et tient compte de différents taux du marché des capitaux. Ce taux sert de base pour calculer le taux conventionnel des crédits. (3) Les frais et commissions sont intégrés au TAEG (Taux Annuel Effectif Global). (4) Le taux varie notamment en fonction du montant du prêt, de sa durée, des garanties dans la limite du taux d'usure. (5) Hors TAEG. (6) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de prêt.

## Crédits immobiliers

Le Taux Effectif Global est indiqué sur l'offre de prêt immobilier  
Les Taux d'intérêt sont fixés en fonction des conditions de marché

Frais de dossier sur capital emprunté <sup>(1)</sup> .....	1 %
	min. 300 €
	max. 1 000 €
Majoration en cas de déblocage en plusieurs fois <sup>(1)</sup> .....	185 €

### L'offre immobilière «Buying a home in France»<sup>(2)</sup>

Accompagnement du projet immobilier en France de notre clientèle anglophone et délivrance d'une offre de prêt immobilier traduite en anglais .....	1 %
	max. 2 000 €

### Frais liés à la gestion des prêts immobiliers

Emission d'une offre modificative sous forme d'avenant .....	1 % du capital restant dû
	min. 500 €
	max. 1 000 €
Demande de décompte de remboursement anticipé .....	50 €
Demande de modulation d'échéance .....	25 €
Réédition d'un tableau d'amortissement .....	30 €
Attestation de mainlevée de garantie hypothécaire .....	15 €

## Autres frais sur prêts

### Prêts immobiliers et personnels

Lettre d'information sur impayé .....	80 €
Lettre d'information annuelle aux cautions .....	25 €

## Cautions émises par la banque

Cautions fiscales, loyers...	
Frais d'acte .....	de 45 € à 110 €
Avenant .....	45 €
Commission de risque annuelle (calculée en fonction du montant de la caution et perçue trimestriellement d'avance) .....	1,20 à 2 % min. 30 €

# Epargne et placements financiers

## Epargne bancaire

### Les services

Frais de transfert d'un PEL ou d'un CEL vers un autre établissement ..... 55 €

### Les relevés Elysées Patrimoine

Document de synthèse des avoirs et des crédits détenus

Relevé Personnel ou Familial, frais par relevé :

- Mensuel ..... 5 €  
 - Trimestriel ..... 9 €  
 - Semestriel ..... 13 €  
 - Annuel ..... 22 €

## Placements financiers

### Ordre de Bourse

Les présents tarifs sont affichés hors Taxe sur les Acquisitions de Titres, au taux actuel de 0,2% du montant des transactions<sup>(1)</sup>

Sur les marchés Euronext (Paris, Amsterdam, Bruxelles)		% du montant de l'ordre	Minimum
Internet ou téléphone*	<b>Forfait Invest Expert</b>	Si vous passez des ordres généralement > à 3 000 €	0,21 % 15,90 €
	<b>Forfait Invest</b>	Si vous passez des ordres généralement < à 3 000 €	0,53 % 7,90 €
Agence		1,40 %	17,50 €

Sur les autres marchés <sup>(2)</sup> (Frais de brokers étrangers exclus) <sup>(3)</sup>		% du montant de l'ordre	Minimum
Internet ou téléphone*	Marchés actions sur New-York (NYSE & Nasdaq), Londres, Francfort (Xetra), Madrid	0,57 %	35 €
Agence ou téléphone*	Principales Bourses internationales	1,50 %	49 €

\* Via la cellule Titres du Centre de Relation Client.

### Droits de garde



Les droits de garde du compte sont prélevés semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Droits de garde pour les valeurs et OPC (Organisme de Placement Collectif) du Groupe HSBC France ..... **gratuit**

Droits de garde pour les autres valeurs, selon le nombre d'ordres exécutés sur les Marchés Euronext sur le semestre considéré :

Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables	Moins de 15 ordres		15 ordres et +
	Commission proportionnelle + par tranche	Commission fixe par ligne	Minimum
Jusqu'à 100 000 €	0,12 %	2,50 € <sup>(4)</sup>	15 €
Au-delà de 100 000 €	0,08 %		

**gratuit**

(1) La Taxe sur les Acquisitions de Titres (TAT) au taux actuel de 0,2 % du montant des transactions est applicable à toute acquisition, à titre onéreux, d'un titre de capital ou assimilé (admis aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger) d'une entreprise française dont la capitalisation boursière excède un milliard d'euros au 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédant celle d'imposition. Cette taxe est mise à votre charge pour les acquisitions de titres susvisées qu'elles aient été réalisées par vous directement ou effectuées dans le cadre d'un Mandat HSBC Actions France ou Actions Europe. (2) Hors éventuelle commission de change et taxes locales. (3) Frais de brokers pour les principales places : New York (NYSE & Nasdaq) 0,06% min. 26,4 USD, Londres 0,06% min. 18 GBP, Francfort 0,06% min. 18 EUR, Zurich 0,06% min. 42 CH, Madrid 0,06% min. 30 EUR. Autres places nous consulter. (4) Pour les valeurs ISIN cotées sur les marchés Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam). Pour les autres valeurs commission fixe de 5 euros par ligne.

## Service de règlement différé (SRD)<sup>(1)</sup>

	en option
Tarif appliqué au prorata temporis (calcul au jour de portage) ....	0,022 %
Opération de prorogation .....	0,299 % min. 10 €

## Accès illimité aux cotations temps réel

sur les marchés Euronext ..... **gratuit**

Opération sur titres (OST) ..... 12,80 €

OST disponible en ligne ..... **gratuit**

## Autres opérations sur titres

Frais de gestion d'un PEA / PEA-PME (hors droits de garde) ..... **gratuit**

Paiement des coupons :

- Valeurs Euronext ..... **gratuit**

- Valeurs étrangères, code ISIN dépôt euroclear ..... **gratuit**

- Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger ..... 3 %

Souscription d'OPC<sup>(2)</sup> extérieur ..... par opération 30 €

Les prix de souscription et de rachat des parts ou actions d'OPC tiennent compte des éventuels frais d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, dont le client prend connaissance à la lecture du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) qui lui est fourni préalablement à la souscription.

Transfert de titres vers un autre établissement

- Dépôt France, Belgique, Pays-Bas, Portugal ..... par ligne 5 €  
min. 40 €

- Dépôt étranger ..... par ligne 50 €

Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement<sup>(3)</sup> .. 60 €

Opération sur titres non cotés dans le PEA / PEA-PME ..... 150 €

Rémunération de HSBC France relative à la commercialisation des OPC de la gamme proposée dans le cadre de son activité de distributeur (rétrocession sur frais de gestion prélevés sur la base de l'actif net de l'OPC concerné). Les conventions de placement signées par HSBC France avec les sociétés de gestion des OPC présentés dans le cadre de son activité de distributeur prévoient le versement à la banque d'une commission proportionnelle à l'encours placé par la Banque dans l'OPC concerné. Conformément à l'article 314-76 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, HSBC France tient à la disposition des investisseurs le détail des taux applicables par OPC.

## Les relevés de portefeuille, frais par relevé

Relevé annuel ..... **gratuit**

Relevé mensuel, trimestriel ou semestriel ..... 10 €

Relevé ISF ..... 25 €

Relevé à la demande ..... 30 €

**(1)** Disponible uniquement pour les valeurs éligibles aux SRD et telles que publiées par Euronext Paris. Ces tarifs s'entendent en sus des frais de courtage habituels. **(2)** Avant d'investir dans un OPC de droit français ou étranger, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et de son prospectus, documents réglementaires disponibles auprès des agences HSBC France ou sur [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr). Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer, avec l'aide de vos conseils habituels, que le ou les OPC considérés correspondent à votre situation financière, à vos objectifs d'investissement, à votre sensibilité au risque ainsi qu'à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujéti). Les investissements, soumis aux fluctuations de marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital. **(3)** En plus des frais par ligne.

# Assurances et prévoyance

## La protection des personnes

### HSBC Capital Prévoyance<sup>(1)</sup>

Assurance décès toutes causes/ Perte Totale et Irréversible  
d'Autonomie toutes causes ..... nous consulter

### HSBC Protection Avenir<sup>(2)</sup>

Assurance décès accidentel / Perte Totale et Irréversible  
d'Autonomie accidentelle ..... nous consulter



Devis et souscription en ligne possible.

## La protection des biens

### HSBC Volassur<sup>(3)</sup>

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol  
des moyens de paiement ..... par an 24 €

### HSBC Garantie Habitation<sup>(4)</sup>

Assurance habitation ..... nous consulter



Devis et souscription en ligne possible.

**(1)** HSBC Capital Prévoyance est un contrat d'assurance individuel en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès de HSBC Assurances Vie (France), entreprise régie par le Code des Assurances. Dans la limite des dispositions contractuelles. **(2)** HSBC Protection Avenir est un contrat d'assurance individuel en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie consécutifs à un accident, souscrit par l'intermédiaire d'HSBC France auprès d'AIG Europe Limited. Dans la limite des dispositions prévues par les conditions générales du contrat. **(3)** HSBC Volassur est un contrat d'assurance collective souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès d'AIG Europ Limited. **(4)** Contrat d'assurance dommages souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès d'Allianz IARD et de Protexia, entreprises régies par le Code des Assurances.



# Autres opérations internationales

## Le change

Une commission de change, calculée par tranche, s'applique aux opérations nécessitant l'achat ou la vente de devises (hors virements non SEPA)

### Commission de change (au comptant ou à terme)

Jusqu'à 75 000 € .....	0,05 %
De 75 001 € à 150 000 € .....	0,025 %
Au-delà de 150 000 € .....	0,0125 %
	min. 16,50 €

### Le change manuel

Délivrance et rachat de billets de banque .....	par opération 5,40 €
Versement ou retrait sur un compte devises de même nature .....	1,50 %

## Chèques<sup>(1)</sup>

Commission d'encaissement .....	0,12 % de la transaction min. 16 € max. 100 €
Commission de règlement .....	0,15 % de la transaction min. 35 €
Frais de port <sup>(2)</sup> .....	25 €
Frais de transmission .....	5 €
Chèque retourné impayé .....	31 €

**(1)** Les chèques sur l'étranger peuvent être soumis à des frais supplémentaires (frais de correspondants, de change). **(2)** En cas de remise chèque en crédit après encaissement. Si le crédit est immédiat, exonération des frais de port. **(3)** Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, domiciliées ou établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En outre, concernant les personnes physiques, dès la perception de revenus mobiliers par l'intermédiaire de ces comptes, ces dernières doivent s'acquitter des prélèvements sociaux et, le cas échéant, d'un acompte d'impôt sur le revenu. Enfin, ces comptes doivent être déclarés à l'impôt sur la fortune si les titulaires concernés en sont redevables. Par ailleurs, selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les contrats d'assurance vie souscrits auprès d'organismes établis hors de France et, le cas échéant, les produits générés sur ces contrats lors d'un rachat total ou partiel. En outre, ces dernières doivent également s'acquitter des prélèvements sociaux exigibles au titre de leur contrat. Enfin, ces contrats d'assurance-vie doivent être déclarés à l'impôt sur la fortune si les titulaires concernés en sont redevables. En cas de non-respect de ces obligations, les personnes concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions. Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils habituels. **(4)** Sous réserve de l'obtention d'une autorisation préalable de HSBC France. Dépannage espèces jusqu'à un montant maximum de 2 000 USD ou sa contre-valeur en devise locale. **(5)** Sous réserve de l'acceptation par l'agence HSBC concernée et selon les réglementations locales en vigueur.

Emission d'un chèque de banque en devises	
- Commission de traitement .....	16 €
- Frais de transmission .....	18 €

## Opérations dans le Groupe HSBC

### Global View / Global Transfer



Global View / Global Transfer est un service exclusif de consultation de l'ensemble de vos comptes HSBC dans le monde<sup>(3)</sup> sur un seul et même écran ; il vous permet aussi d'effectuer des virements internationaux entre ces comptes.

Consultation (Internet et mobile).....	gratuit
Emission / réception des virements .....	gratuit
Commission de change.....	gratuit

### Dépannage espèces

Dépannage à l'étranger d'un client HSBC France <sup>(4)</sup> .....	15 €
---	------

### Ouverture de compte à l'étranger

Accompagnement à l'ouverture d'un compte à l'étranger <sup>(3)</sup> au sein du Groupe HSBC et mise à disposition des moyens de paiement <sup>(5)</sup> .....	140 €
---	-------

# Produits n'étant plus commercialisés

## Conventions

### Cotisation mensuelle

HSBC Patrimoine individuelle / jointe	
Carte Visa Infinite .....	32 € / 44 €
Carte Visa Premier / GoldMasterCard .....	17,35 € / 24,30 €
HSBC Dynamique individuelle / jointe	
Carte Visa Premier / GoldMasterCard.....	15,10 € / 21,15 €
Carte Visa Classic .....	8,40 € / 11,50 €
HSBC Avenir .....	3,80 €
HSBC Passeport	
Souscription seule .....	18,50 €
Souscription en complément de HSBC Hexagone .....	13,85 €

## Crédit à la consommation

### Le crédit renouvelable « Libertel »

Taux débiteur annuel révisable ..... TB+ 3,50 à 6,50 %  
(hors assurance facultative)

## Prévoyance

HSBC Assurance santé <sup>(1)</sup> .....	nous consulter
HSBC Famille Prévoyance <sup>(2)</sup>	
Assurance décès accidentel / Perte Totale et Irréversible	
d'Autonomie accidentelle .....	26 €
HSBC Garantie des Accidents de la Vie (GAV) <sup>(2)</sup> , selon formule :	
- Individuelle .....	105 € ou 128 €
- Famille .....	190 € ou 236 €

## Autres prestations

Elysées Rémunération (service d'épargne automatique) .....	par an 10 €
Frais de gestion annuels, Plan Elysées Bourse .....	15 €

(1) Contrat d'assurance collective souscrit par l'Association APRINSS auprès de Swisslife Prévoyance et Santé, entreprise régie par le Code des Assurances. Dans la limite des dispositions contractuelles. (2) Contrat d'assurance collective souscrit par l'intermédiaire de HSBC France, auprès d'AIG Europe Limited dans la limite des dispositions contractuelles.

# Résoudre un litige

## La qualité de nos services : à vous d'en juger

HSBC France est très attaché à la qualité de ses services, qui fonde sa réputation dans l'univers bancaire.

Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui lui sont attachés.

C'est pourquoi, si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation des services que nous vous proposons, ayez le réflexe immédiat de consulter votre conseiller en agence. Celui-ci est a priori le mieux placé pour compléter votre information ou remédier rapidement à toute insatisfaction de votre part.

Si vous n'obtenez pas, dans les délais qui vous conviennent, une réponse satisfaisante, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Direction Relations Clients, qui prendra en charge vos questions et vous apportera une réponse rapide, en étudiant avec votre agence la solution la mieux adaptée.

## Direction Relations Clients

103, avenue des Champs-Élysées - 75419 Paris Cedex 08

0 800 215 915 Service à appel  
gratuit (1)

**www.hsbc.fr**, rubrique « **Contactez-nous** » en choisissant « Réclamation » comme « Motif du contact ».

En dernier recours, vous pouvez vous adresser au médiateur de HSBC France, dont les coordonnées figurent sur votre relevé de compte.

Il interviendra pour favoriser la résolution du différend et trouver la solution la plus adéquate.

(1) Article L113-5 du Code de la consommation (le numéro de téléphone destiné à recueillir l'appel d'un consommateur en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat conclu avec un professionnel ou le traitement d'une réclamation ne peut pas être surtaxé).

## Comment souscrire ou en savoir plus ?

Contactez **votre conseiller personnel**

Appelez HSBC Relations Clients au



Connectez-vous sur **www.hsbc.fr**

### Publié par HSBC France

09/2015

#### HSBC France

Société Anonyme au capital de 337 189 135 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris  
103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
Banque et intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS  
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
sous le n° 07 005 894.

#### HSBC Assurances Vie (France)

Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros - SIREN 338 075 062 RCS Paris  
Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08 - Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris  
Entreprise régie par le Code des Assurances.

Réf. : 15.000.68 - © Photononstop